

MISE À NEUF DU PLUVIAL

RD559 ET CONTRE-ALLÉE DU BOULEVARD DU GÉNÉRAL DE GAULLE

POUR UNE MEILLEURE SÉCURITÉ ET UN CADRE DE VIE AMÉLIORÉ

POINT PRESSE LE MARDI 28 FÉVRIER 2023 À 10H30

Direction Générale des Services Techniques
Technoparc EPSILON 1 - 65 avenue Isaac Newton - 83700 Saint-Raphaël

La Communauté d'Agglomération a pour compétence obligatoire la distribution de l'eau potable, la collecte et le traitement des eaux usées ainsi que la gestion des eaux pluviales urbaines. Elle intervient en fonction des priorités de l'ensemble du territoire. La sécurisation du réseau du Boulevard du Général de Gaulle à Saint-Raphaël est aujourd'hui nécessaire et sera bénéfique dans le cadre de l'aménagement de surface de la future Promenade des Bains (trottoirs, voiries, mobilités douces, espaces verts). Après une période de sondages et de diagnostics, du 27 février au 2 mars 2023, l'entreprise RBTP, sous la maîtrise d'ouvrage de l'Agglomération, va engager les travaux sur plusieurs tronçons du **6 mars au 5 juin 2023**, du lundi au vendredi de 7h30 à 17h00. L'objectif est de garantir une meilleure évacuation des eaux pluviales mais également, d'améliorer leur collecte et leur qualité avant rejet en mer. Par une gestion efficiente du réseau pluvial, Estérel Côte d'Azur Agglomération souhaite préserver la sécurité des habitants et réduire dans le même temps les flux de pollution.

Le dispositif souterrain de la dragonnière¹, qui serpente le centre-ville de Saint-Raphaël et longe notamment le Boulevard du Général de Gaulle sur **325 mètres linéaires**, va être remis à neuf. Sur cette emprise, ce canal souterrain s'avère en mauvais état et obsolète, la résistance du réseau pluvial ne pouvant être de ce fait garantie. La création d'un nouvel équipement pluvial plus résistant est donc aujourd'hui fondamentale (cadre en béton armé). Dans la perspective de mettre à niveau la voirie en prévision des aménagements de la Promenade des Bains, un décaissement sera dans le même temps réalisé. Un délai de 6 mois est par ailleurs nécessaire pour structurer les nouvelles voiries et les trottoirs, d'où l'anticipation volontaire de cette opération avant les aménagements définitifs du front de mer programmés dès octobre 2023. « *Les réseaux pluviaux peuvent saturer en cas de fortes pluies et le dispositif de la dragonnière est sous-dimensionné et vétuste. Ce canal souterrain avait été imaginé à l'époque par Félix Martin pour collecter et évacuer les eaux usées et récupérer les eaux de pluie. Il est temps d'adopter une gestion efficiente, ambitieuse et innovante des eaux pluviales pour garantir une meilleure sécurité des riverains et des usagers mais aussi pour réduire les flux de pollution vers le milieu récepteur* », déclare Frédéric Masquelier, Président d'Estérel Côte d'Azur Agglomération.

¹ La dragonnière est un terme typique de Saint-Raphaël et spécifique à la cité de l'Archange. Elle a été imaginée par Félix Martin, maire de la station balnéaire de 1878 à 1895, sur l'exemple des égouts de Paris du baron Haussmann. Révolutionnaire à l'époque, ce long canal souterrain, façonné en galerie voûtée et maçonnée, serpente à trois mètres de profondeur sous les immeubles du centre-ville, de la rue Pasteur jusqu'au Pédégal ainsi que dans le secteur du Veillat. Peu de Raphaëlois connaissaient son existence et les architectes ont souvent été surpris de sa présence lors de l'édification des nouvelles résidences. Ce tunnel, conçu initialement pour collecter les eaux usées, récupérait aussi les eaux de pluie. Le réseau, de type unitaire, évacuait l'ensemble de ces eaux à la mer. De type séparatif aujourd'hui, le réseau a été totalement modifié depuis plusieurs décennies, afin de reprendre uniquement les eaux pluviales ; les eaux usées étant, quant à elles, reprises spécifiquement par le réseau dédié et évacuées en station d'épuration pour traitement.

Des sondages en amont pour sécuriser le chantier à compter du lundi 27 février 2023

En raison de la nature même du chantier et des dispositions le régissant, des sondages en amont de son ouverture seront réalisés du **27 février au 02 mars 2023**. L'objectif de ces investigations est de diagnostiquer la position précise, l'état structurel et le mode constructif des ouvrages, pour préparer leurs renouvellements et ainsi de réduire les délais de mise en œuvre des nouveaux équipements. Dans le même temps, une campagne de géoréférencement permettra d'identifier et de positionner les réseaux existants (eau potable, électriques, télécom, gaz) afin d'ajuster au mieux la zone d'implantation du nouveau cadre pluvial.

La chaussée sera réduite mais il n'y aura pas d'incidence sur la circulation hormis le **mercredi 1^{er} mars** où l'avenue Dumont sera interdite à la circulation et des déviations seront proposées. L'accès aux riverains sera maintenu.

Nota : les palmiers seront préservés à l'exception d'un spécimen qui sera transplanté et stocké aux services techniques de la Ville de Saint-Raphaël.

Un chantier pour une meilleure évacuation des eaux pluviales du 6 mars au 5 juin 2023

Le chantier, découpé en 3 phases, sera localisé sur le boulevard du Général de Gaulle (RD 559), du square Bir Haqueim à la Promenade René Coty (au niveau de l'ancienne discothèque La Réserve), en cheminant la contre-allée du Général de Gaulle. Le rétroplanning du phasage des travaux de sécurisation du pluvial de la RD559 et de la contre-allée du Boulevard du Général de Gaulle sera mis à jour régulièrement sur le site internet d'Estérel Côte d'Azur Agglomération.

Parallèlement, le réseau d'assainissement fera l'objet d'une rénovation par chemisage, une technique sans tranchée destinée à traiter l'intérieur de la canalisation par la pose d'une coque en polyester fibrée thermoformée.

Chantier du lundi au vendredi de 7h30 à 17h00 (Alternat de circulation y compris le week-end)

1^{er} tronçon - Début du chantier : 6 mars 2023 - Fin du chantier : 14 avril 2023

À compter du lundi 6 mars 2023, une première tranche se déroulera jusqu'à mi-avril 2023. Les travaux interviendront sous la RD559, depuis le **square Bir Hakeim jusqu'à l'entrée de la contre-allée du Général de Gaulle**. La circulation sera alternée avec feux tricolores entre la rue Pauline Carton et l'avenue Dumont. Des itinéraires de délestage seront matérialisés.

2^e tronçon - Début du chantier : 17 avril 2023 - Fin du chantier : 19 mai 2023

Les travaux se poursuivront sur la **contre-allée du Boulevard du Général de Gaulle**. **Il n'y aura pas voire peu d'incidences sur la circulation durant cette période**. L'entreprise RBTP adaptera ses horaires pour maintenir l'activité des terrasses de restaurants. Pour ces deux premiers tronçons, la cadence moyenne de pose de canalisation sera d'environ 6 mètres linéaires d'avancement par jour (ouverture, pose de la conduite et remblaiement).

3^e tronçon - Début du chantier : 20 mai 2023 - Fin du chantier : 5 juin 2023

Les travaux porteront sur la **Promenade René Coty** (au niveau de l'ancienne discothèque la Réserve). Les incidences sur la circulation seront localisées. Des déviations avec itinéraires de délestage seront proposées aux automobilistes (avenue Dumont et avenue des Chèvrefeuilles, rues Jules Barbier et Jean Aicard).

Un dispositif performant pour réduire la pollution pluviale : le décanteur lamellaire

Les rejets d'eaux pluviales lors d'épisodes pluvieux sont un des éléments majeurs de dégradation de la qualité de l'eau et sont aujourd'hui bien connus. Le traitement de la pollution pluviale urbaine implique donc l'interception des matières en suspension. Celles-ci peuvent être piégées après un temps de stockage suffisamment long dans un ouvrage de retenue ou bien par simple décantation au fil de l'eau. L'installation d'un décanteur lamellaire est dans ce contexte envisagé à l'aval du tronçon rénové par la Communauté d'Agglomération. Dans un parfait respect de l'environnement, le principe est d'intercepter les matières en suspension en piégeant les microparticules par décantation, puis par filtration avant le rejet en mer. Une étude est en cours pour intégrer cette solution technologique destinée à améliorer la qualité des eaux avant rejet en

mer. *C'est une opération exemplaire et innovante garantie grâce à un dispositif souterrain parfaitement invisible et intégré dans le site.*

INFORMATIONS PRATIQUES

Des solutions alternatives destinées à limiter les perturbations engendrées sur les services de proximité (circulation, stationnement, réseau de bus, ramassage des ordures ménagères) seront mises en place. Durant toute la durée du chantier, les commerces resteront accessibles. Les travaux se dérouleront essentiellement sur chaussée, avec des impacts ponctuels sur les trottoirs et les places de stationnement. Les rues concernées par le chantier seront : la RD 559 sauf le tronçon de la contre-allée du Boulevard du Général de Gaulle, où la circulation sera déviée via l'avenue des Chèvrefeuilles. La circulation de la zone de chantier sera affectée au fur et à mesure de l'état d'avancement des travaux. Pour informer les usagers, des panneaux de signalisation seront implantés le long du parcours et des déviations avec itinéraires fléchés seront proposées aux automobilistes pour garantir au mieux la fluidité de la circulation.

COÛT DES TRAVAUX

> 710 000 €

QUELQUES CONSEILS

- > Assurez-vous de l'avancement des travaux pour éviter que votre véhicule ne soit bloqué dans votre cour ou votre garage.
- > Soyez vigilants pour vos déplacements à pied à proximité des zones de chantier
- > En dehors des heures de travail, les zones de chantier seront entièrement clôturées.

CONTACT UTILE

Service Eaux Pluviales Urbaines : 04 94 19 34 70

Consciente de la gêne occasionnée par le chantier, Estérel Côte d'Azur Agglomération vous remercie de votre patience et de votre compréhension et vous invite à faire preuve de la plus grande vigilance en raison de la proximité des travaux et de la sécurité des ouvriers.

*Pour permettre aux usagers d'être informés de la tenue de ce chantier d'envergure, nous serions honorés de votre présence au Point Presse programmé **mardi 28 février 2023 à 10h30, Technoparc EP-SILON 1** - Direction Générale des Services Techniques en présence d'Estérel Côte Agglomération, et le groupe HDI/RBTP.*

À propos d'Estérel Côte d'Azur Agglomération

Estérel Côte d'Azur Agglomération rassemble 5 communes : les Adrets de l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël. Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), l'agglomération est administrée par un conseil communautaire composé de 48 élus.

Depuis le 11 juillet 2020, elle est présidée par Frédéric Masquelier, Maire de Saint-Raphaël. Grâce aux transferts de compétences des communes (compétences obligatoires, optionnelles ou facultatives), Estérel Côte d'Azur Agglomération gère de nombreux domaines tels que les déchets, le développement économique, les transports, l'environnement, l'habitat, ou encore la gestion de l'eau pour améliorer le quotidien de plus de 116 000 habitants.

Retrouvez toute l'information d'Estérel Côte d'Azur Agglomération sur esterelcotedazur-agglo.fr et facebook.com/esterelcotedazur.agglo

